



# Elaboration du Plan Communal de Sauvegarde : ensemble, anticipons les crises

## QUESTIONNAIRE À COMPLÉTER

Comme le montrent les épisodes de précipitations intenses qui frappent le sud de la France ou, plus proche de nous, les inondations qui ont touché l'Allemagne et la Belgique en juillet dernier chaque territoire peut avoir à faire face à une crise climatique. Nous pouvons également être confrontés à un accident industriel ou de transport de matières dangereuses. De même, une rupture d'un barrage réservoir de la Seine peut impacter notre commune. Enfin, le coronavirus a démontré l'incidence d'une crise sanitaire sur notre quotidien. Ces crises nécessitent souvent une réponse immédiate et coordonnée à l'échelle locale. C'est la raison pour laquelle la Commune de La Rivière-de-Corps élabore le Plan communal de Sauvegarde en partenariat avec les services de l'Etat.

### Le Plan Communal de sauvegarde : qu'est-ce que c'est ?

Ce document est **obligatoire** du fait de la présence sur le territoire de la commune de plusieurs risques majeurs. Il permet de se tenir prêt à réagir aux risques pouvant toucher notre commune (inondation, tempête, pollution, nuage toxique, le transport de matières dangereuses etc....). Il s'agit :

- d'organiser un plan d'urgence pouvant être mis en place lors de la survenue de ces risques majeurs,
- de définir le système d'alerte et les points de rassemblement de la population,
- de recenser les personnes vulnérables, éloignées de la commune et les zones à risques,
- de recenser le matériel privé utile et les hébergements pouvant être utilisés en cas de besoin,
- de recenser les personnes volontaires qui peuvent aider

Pour élaborer et mettre à jour le Plan Communal de sauvegarde, nous avons besoin de votre participation : merci de consacrer quelques minutes pour compléter et nous renvoyer ou redonner en Mairie les questionnaires suivants sous enveloppe avant le 31 décembre 2021.

Vous pouvez également remplir ce questionnaire en ligne, via la rubrique Sécurité du site [www.larivieredecorps.fr](http://www.larivieredecorps.fr), puis le télécharger et le transmettre par mail à l'adresse [Irdc@larivieredecorps.fr](mailto:Irdc@larivieredecorps.fr)

Tous ces renseignements seront analysés et insérés dans le **Plan Communal de Sauvegarde** (document confidentiel et restant à la Mairie).

Par avance, merci à tous.







## Question n°4 : Recensement des personnes vulnérables

Personnes âgées, handicapées, seules ou éloignées de la commune etc... (à contacter en priorité)

Nom	Prénom	N° - nom de rue	Téléphone	Vulnérabilité	Nom de la Personne à contacter	Numéro de téléphone de la Personne à contacter
				<input type="checkbox"/> personne âgée, <input type="checkbox"/> personne handicapée, <input type="checkbox"/> personne seule <input type="checkbox"/> problème de santé <input type="checkbox"/> autre (préciser) : .....		
				<input type="checkbox"/> personne âgée, <input type="checkbox"/> personne handicapée, <input type="checkbox"/> personne seule <input type="checkbox"/> problème de santé <input type="checkbox"/> autre (préciser) : .....		
				<input type="checkbox"/> personne âgée, <input type="checkbox"/> personne handicapée, <input type="checkbox"/> personne seule <input type="checkbox"/> problème de santé <input type="checkbox"/> autre (préciser) : .....		
				<input type="checkbox"/> personne âgée, <input type="checkbox"/> personne handicapée, <input type="checkbox"/> personne seule <input type="checkbox"/> problème de santé <input type="checkbox"/> autre (préciser) : .....		

